

Honoraires depuis avril 2017

Nos honoraires, c'est le prix de notre engagement, de notre expertise, de notre volonté de vous simplifier la vie pendant le temps de votre transaction. Nos efforts, au travers d'une procédure de plus en plus complexe, vous soulagerons d'une charge mentale déjà excessive.

Vente -Achat : 5 % T.T.C (T.V.A à 20 %)

Pour nos mandats de vente nos honoraires sont à la charge du vendeur. Ils comprennent la constitution du dossier de vente, en amont, afin d'éviter toute surprise au moment d'aller chez le notaire. Puis, bien entendu les visites, la négociation et les frais de communication et de marketing.

Pour nos mandats de recherche, nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur. Ils comprennent la recherche de bien selon les critères indiqués, les prestations de visite, la constitution du dossier et la négociation.